

Origines de l'Association des élèves en Pharmacie de Paris

L'Association tire son origine des années 1890 et 1891.

Mis en éveil, quelque élève soucieux de son sort pensa qu'il était temps d'assurer aussi son avenir.

Dans une feuille de mince importance, une réunion d'élèves en pharmacie fut annoncée pour le 25 juin 1891, à onze heures du soir, au café d'Harcourt, quartier Latin.

Ce premier ballon d'essai permit à huit collègues de se rencontrer... et aussi à quelques journaux d'annoncer une grève des élèves en pharmacie !

Après une longue discussion sur la condition sociale de l'élève en pharmacie, ces jeunes gens se séparèrent en se fixant un nouveau rendez-vous pour le dimanche suivant qui était le 28 juin, dans le but d'étudier les bases premières d'une association possible d'élèves en pharmacie.

Le 28, c'est-à-dire trois jours après, vingt-trois élèves étaient présents au rendez-vous.

L'idée avait pris corps ! Aussi, séance tenante, ces messieurs décidaient-ils la formation d'un bureau provisoire chargé de convoquer individuellement tous les élèves en pharmacie de Paris à une réunion générale ou les partisans de la création d'une association se feraient inscrire et décideraient de la marche à suivre.

Mais M. Beaugourdon, jeune élève de Paris, soulevait une vive discussion en émettant le vœu de n'admettre comme membre de la dite association que des élèves inscrits à l'école de pharmacie. Cette proposition était immédiatement repoussée comme contraire à l'esprit de bonne confraternité qui doit unir tous les élèves indistinctement, "l'association sera celle de tous ceux qui travaillent comme élèves derrière le comptoir de l'officine."

Et on procédait à la nomination d'un bureau provisoire.

La présidence fut confiée à M. Ploquin, doyen d'âge.

M. Beaugourdon comme secrétaire et M. Lemerre comme trésorier.

Ce bureau était chargé de la rédaction de la convocation ; datée du 3 juillet 1891, elle invite les élèves à se réunir le dimanche, 5 du même mois, à onze heures du soir, café de la Tour-Eiffel, 22 rue du Pont-Neuf.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES ÉLÈVES EN PHARMACIE DE PARIS

La réunion se tenait au sous-sol du café, dans le fond, une petite table et quelques chaises derrière formaient le bureau. A onze heures, ce local était bondé ; il y faisait une chaleur étouffante ; plusieurs journalistes étaient présents ainsi que plusieurs pharmaciens.

M. Ploquin ouvre la séance à onze heures un quart et donne la parole à M. Jocelyn Robert, notre président actuel, qui explique à l'assemblée le but que les élèves se proposent de poursuivre, il fait appel à toute leur bonne volonté et à tous leurs efforts.

M. Novack, au nom de plusieurs de ses collègues, demande que le titre Syndicat soit celui de l'association. Une très vive et très longue discussion s'engage immédiatement à ce sujet : les uns ne veulent pas avoir l'air d'ouvriers, les autres font cette remarque que les pharmaciens de Paris sont bien associés syndicalement ; puis la presse et enfin les médecins et beaucoup de professions non moins libérales ! Qu'en outre, ce mot supprimera les longues formalités nécessaires à la fondation d'une association amicale dont l'utilité est moins évidente. M. Beaugour-

don s'oppose au mot Syndicat qui n'avait ni été soulevé et admis dans les séances précédentes. M. Delpeut lui réplique que l'association n'ayant pas encore de constitution, on pouvait en tous cas émettre que des vœux. Cette déclaration déclenche une nouvelle discussion générale, bientôt d'une acuité telle que personne n'arrive à se faire entendre, la voix du président est couverte, ses rappels à l'ordre désespérés ne font qu'augmenter le tumulte, petit à petit le bureau est envahi, montés sur des chaises, des bancs, des tables, des élèves pérorent sans plus de succès, toute discussion est désormais impossible ; cependant, notre collègue Rolland parvient à obtenir un peu de silence "et, dit-il, "je veux avant tout savoir pourquoi on m'a convoqué ce soir, il y a longtemps que je suis "ici, mais je n'entends que des cris qui n'aboutissent à rien, nous ne pouvons nous séparer "ainsi, on a l'œil sur nous. Si vous ne voulez "pas être ridicules demain, levez la séance sur "un ordre du jour."

— "Oui, oui, clame-t-on de toutes parts, un "ordre du jour, il faut un ordre du jour."

Plusieurs sont proposés ; celui de M. Delpeut, adopté, est publié le lendemain dans les journaux de Paris et des départements :

"Les élèves en pharmacie, réunis au nombre d'environ deux cents, adressent un chaleureux appel à leurs camarades pour qu'ils assistent à la prochaine réunion dans laquelle un comité de douze membres doit être nommé pour étudier les moyens amiables d'arriver à la diminution des heures de travail."

En application de l'ordre du jour ci-joint, les élèves en pharmacie sont convoqués à une nouvelle réunion générale le dimanche, 12 juillet 1891, salle Leger, 108 rue du Temple.

A cette réunion nous nous trouvons être sensiblement supérieurs en nombre qu'aux précédentes.

La séance est ouverte par M. Ploquin qui demande de quelle façon il va être procédé à la nomination du comité, personne ne se connaissant encore ou pas assez.

C'est en effet la cause principale de la faiblesse de l'élève en pharmacie de Paris, il vit dans la grande cité parfaitement isolé, il ignore s'il existe d'autres pharmacies que celle où il se trouve et si dans ces pharmacies il y a d'autres élèves comme lui ; livré à lui-même, le plus souvent sans grandes ressources, il est sans force, sans défense, obligé de se soumettre à toutes sortes d'impositions, il est peu connu, encore moins apprécié.

Le tirage au sort fut proposé, chacun dut écrire son nom sur un morceau de papier, ces noms furent ensuite recueillis dans un chapeau et l'on commença.

C'est alors qu'il nous a été donné d'assister à une scène véritablement surprenante : au fur et à mesure que les noms sortaient du chapeau, l'élève appelé répondait invariablement, malgré que lui-même avait mis son nom en avant : "Je ne peux pas à cause de mon patron." "Je ne demanderais pas mieux mais je n'ai pas le temps," et autres réponses analogues, et tous les noms un à un épuisés ne donnèrent pas les douze membres demandés, il fallut faire appel à la bonne volonté de quelques-uns, prier, supplier, pour se trouver une fois pour toute en nombre !!!

Voici les noms des 12 :

MM. Cantenot, Coutier, Kuypers, Leroy, Péronneau, Robert Jocelyn, Robert Léon, Rolland, Thuret, Vauquelin, Vergne, Vigon.

(Plusieurs de ces membres sont depuis dé-cédés).

Un membre propose de déléger de suite les membres du comité près de MM. les pharmaciens afin de recueillir les adhésions, mais il est observé que le premier soin du pharmacien, assez complaisant pour écouter ces délégués,

sera de leur demander en vertu de quel pouvoir ou en l'honneur de quel saint en l'interroge ainsi, ensuite qu'est-ce qu'on entendait par "diminution des heures de travail" etc., etc.

Coupant court à toute discussion, notre président actuel M. Robert Jocelyn, dans son éloquence que nous lui trouvons toujours dans les mêmes circonstances, dit que le chemin à suivre est tout tracé si l'élève veut améliorer son sort en commençant par la diminution des heures de travail, il faut avant tout qu'il soit susceptible de persévérance et qu'un esprit de solidarité ne cesse de l'animer, "alors nous élaborerons des statuts qui, déposés à la préfecture de la Seine, donneront une existence légale à l'association que nous voulons former, puis, ensuite, nous nommerons un conseil chargé de l'administrer au mieux des intérêts de tous."

Cette proposition est mise aux voix et adoptée par les douze membres assistés de ceux du Bureau provisoire qui se trouve chargés également de l'élaboration des statuts de l'Association Syndicale des élèves en pharmacie, car ce n'est que plus tard que nous avons ajouté des élèves en pharmacie de France.

Ce comité consacra 8 séances à élaborer les dits statuts, se réunissant deux fois par semaine. Dès sa première séance, il forma son bureau.

M. Péronneau acceptait la présidence.

M. Rolland, la vice-présidence.

M. Robert Léon était nommé rapporteur.

L'archiviste de l'Ass.

PÉRONNEAU.

(A suivre.)

Questions et Réponses

L'administration de "La Pharmacie Laborieuse" se fera un devoir de répondre par la voie du journal à toutes les questions qui lui seront posées, pourvu qu'elles soient signées d'un nom responsable.

R. à Archimède.—En réponse à une de vos questions, nous avons dit, dans le dernier numéro de LA PHARMACIE LABORIEUSE, que la liqueur de Fehling était réduite par la glycérine. C'est une erreur. L'échantillon de glycérine sur lequel nous avons fait l'essai était impur et fut cause que nous avons avancé une fausseté.

Des essais subséquents sur 5 échantillons de glycérine nous ont démontré notre erreur, car pas un seul n'a réduit la liqueur de Fehling. Additionnée d'un peu de glucose, la glycérine a donné un précipité rouge en présence de la liqueur de Fehling. Nous croyons donc que l'on peut l'employer comme *test* pour démontrer la présence de la glucose dans la glycérine, s'il y a lieu.

* * *

Rép. à D.

R. Chloral.

Menthol aa,une drachme.

Ol. Theobromæ, .. quatre drachmes.

Spermaceti, deux drachmes.

M. fiat, ungt.

Sg. Usage prescrit.

La lecture de cette prescription peut tout d'abord faire croire qu'un onguent très dur résultera du mélange, mais non ; le chloral dans ce cas empêche la solidification totale de la base. Voici, à notre avis, le meilleur mode de préparation : Faites fondre l'huile de theobromæ et le spermaceti, d'abord ; puis, quand ils ont obtenu une consistance crèmeuse, ajoutez le chloral et le menthol, que vous aurez eu la précaution de pulvériser auparavant, et remuez jusqu'à refroidissement.

On annonce dans une soirée :

—M, le baron de Sedlitz !

—Allons, bon ! s'écrie H..., il va déranger tout le monde.

LE CID.